



## Rapport du juge en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa	
<b>Date</b>	Jeudi 28 novembre 2024	<b>Heure de départ</b>	16 h
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 10 : Couvert (Temp : 2°C)	<b>Vent</b> 8 km/h Nord	
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)		
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Courses de qualification</b>	Ø
<b>Total des paris mutuels</b>	\$537,643		<b>Inscriptions totales</b> 87/104
	Vétérinaire contacté : Dr M. Rocheleau	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes

<b>Juge en chef</b> Weber Michael	<b>Juge associé</b> Coles Sharla	<b>Juge associé</b> Rourke, Katelynn
--------------------------------------	-------------------------------------	---

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

- Avis de certificat de résultats d'analyse positifs pour TCO<sub>2</sub> #452432612 du 21 novembre 2024 :
  - Dans la Course 6, "RADLEY HANOVER", (1P760), arrivé en 5<sup>e</sup> position. Il est inscrit sur la liste des juges et ne peut concourir ou être inscrit pour une période de trente (30) jours (du 27 novembre au 28 décembre inclusivement) selon les règles 9.07.01 (iv) (déterminer l'admissibilité d'un cheval après un résultat d'analyse positif) et 20.01.01(j) (cheval placé sur la liste des juges) de la CAJO.  
Décision #2929538
  - L'entraîneuse, Karol Ann Malo Tetreault, a été informée le 27 novembre et la communication (par courriel) sera faite le 29 novembre.
  - Résultat TCO<sub>2</sub> : 37,7 mmol/L (limite non HPIE 36 mmol/L) (Classe III)

- Mme Tetreault a été informée au sujet de la règle 26.08 de la CAJO (transfert de chevaux aux soins d'un autre entraîneur).
- Des entretiens ont été menés au sujet d'un incident survenu dans l'avant-dernier droit le 4 novembre et impliquant le vétérinaire de la CAJO.  
Un avis d'examen a été envoyé à Alain Thibert concernant cet incident pour le dimanche 1<sup>er</sup> décembre.
- Un examen virtuel a eu lieu avec l'entraîneur, Gavin Christie, au sujet d'un rapport concernant son comportement dans la zone de rétention le 21 novembre alors qu'il participait avec "LA COEUR CHAPEAU" à l'égard des inspecteurs des analyses.  
Après avoir discuté de l'exigence d'un comportement professionnel pour tous les participants, un avertissement officiel a été inscrit sur la licence du participant.
- Les juges ont effectué des retraits hâtifs de "LUCKY LEONARD", de la Course 8 (autre), et de "RADLEY HANOVER", de la Course 10, (.inadmissible). L'entraîneuse, Karol Ann Malo Tetreault, en a été avisée.
- Les juges ont effectué un retrait hâtif (transport) du cheval, "REALRUBIES AT PLAY". L'entraîneur, Michel Lagacé, en a été averti.

### **Courses :**

- Philippe Trudeau a été autorisé à se retirer d'une course.
1. Rien à signaler.
  2. Le conducteur du #2, "SOUTHWIND RUSSIAN", (Stephane Pouliot), a été trouvé coupable pour avoir enfreint la règle 22.03 (j)(vii) de la CAJO (défaut de se mettre en position et d'y rester derrière la barrière de départ) par le juge au départ juge Jamie Fiolek.  
Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100.  
Décision #2929875  
Rien d'autre à signaler.
  3. Rien à signaler.
  4. Rien à signaler.

5. Le #5, "COLTRANE DE VIE", (Stephane Pouliot), a fait une sortie après le poteau de ½ mille, sans terminer la course et doit se qualifier pour la performance.

L'entraîneur en a été avisé.

Le #5 a été examiné par le vétérinaire de la CAJO à la fin de la course, qui n'a relevé aucune anomalie.

Rien d'autre à signaler.

6. Rien à signaler.

7. Le cheval, "DOMINION", (Carl Duguay entraîneur) a été retiré par les juges (lésion). Un remboursement de \$ 130 a été effectué.

Rien d'autre à signaler.

8. Rien à signaler.

9. Examen de la performance du #4, "BETTERONTHEISLAND", (Ryan Guy), qui a ralenti soudainement après le poteau de ½ mille, a causé une obstruction au #9, "GEISHAS TREASURE", (Jimmy Gagnon).

Aucun placement n'a été nécessaire puisque le #4 a terminé en 9<sup>e</sup> position (la dernière).

Le #4 a terminé distancé et doit se qualifier pour la performance.

L'entraîneur, Brian Scott, en a été avisé.

Examen de la course entre les #2, "SHANGHAIGOLD", (Steeven Genois), et #7, "PERFECT ROLO", (Sylvain Lacaille), dans le dernier droit.

Ces chevaux se sont accrochés après la ligne d'arrivée.

Rien d'autre à signaler.

10. Rien à signaler.

### **Réclamations :**

Aucune